



HAL
open science

Une recherche en sciences du langage sur le viol : aspects éthiques et méthodologiques de la constitution d'un corpus de témoignages

Noémie Trovato

► To cite this version:

Noémie Trovato. Une recherche en sciences du langage sur le viol : aspects éthiques et méthodologiques de la constitution d'un corpus de témoignages. Décrire et enseigner les langues sous le prisme du genre : enjeux scientifiques et politiques, Collectif GIFLEX, May 2024, Nancy, France. hal-04588021

HAL Id: hal-04588021

<https://hal.science/hal-04588021>

Submitted on 25 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Une recherche en sciences du langage sur le viol : Aspects éthiques et méthodologiques de la constitution d'un corpus de témoignages

Noémie Trovato

Colloque Genre et Langage *Décrire et enseigner les langues sous le prisme du genre*

Nancy, 24 mai 2024

J'ai débuté en septembre une thèse sur le viol et la culture du viol. Je m'intéresse donc aux discours « sur » et cherche à comprendre comment la culture du viol est construite de manière discursive. Pour ce faire, j'ai prévu de récolter et d'analyser d'une part des discours issus de l'éducation à la sexualité et de la prévention, qu'ils soient institutionnels, scolaires, militants, et de l'autre, un corpus de témoignages de violences sexuelles : des récits autobiographiques publiés, des podcasts, des tweets. Mais ces discours étant médiés et éditorialisés, je souhaite également récolter des témoignages de « première main », toujours pour essayer de comprendre où se niche la culture du viol, comment elle circule, comment elle apparaît ou transparait.

Mais c'est une pratique qui ne va pas sans considérations éthiques, d'autant que je propose de récolter le témoignage de mes copines, et pas d'anonymes choisies selon des critères précis. Décider d'étudier le discours d'amies m'a également menée à m'interroger sur la place de la catégorisation ou co-catégorisation du « viol » dans mes propres pratiques et mes interactions avec les victimes.

En réfléchissant plus en amont sur les discours auxquels je désirais avoir accès, je me suis aussi interrogée sur la possibilité d'intégrer la voix d'hommes, qu'ils soient des « hommes ordinaires » ou des violeurs.

Ce sont donc trois questions de recherche méthodologiques et éthiques qui sont, je pense, à mener de front et qui sont liées puisqu'elles m'interrogent : Qu'est-ce que ces choix font à mon objet de recherche et à la problématique que je cherche à développer ? Qu'est-ce qu'ils me font à moi, en tant que chercheuse sensible et « affectée » (Favret-Saada 1990) par mon sujet, mes enquêtés, la littérature, etc. Et qu'est-ce que cela fait aux enquêtées elles-mêmes et eux-mêmes (au niveau du trauma, de prises de conscience, etc.)

Ma recherche investit ce que Marie-Anne Paveau a pu appeler « la part sombre de l'analyse du discours » (Paveau 2015), puisque je m'intéresse au viol, aux récits et témoignages de viol, donc par capillarité à la sexualité et à de la violence de genre.

Je m'inscris donc dans une recherche qu'on peut appeler « sensible ». Plusieurs définitions ici : le sujet sensible comme sujet de recherche qui examine l'excessivement personnel chez un individu (Silverio et al. 2022 p.2), le corpus sensible comme corpus « qui relève du domaine privé ou qui est chargé d'émotion » et qui « concerne des objets de recherche qui interpellent, mobilisent fortement le chercheur » (Ruchon 2012 p.109), qui « ne laisse pas le chercheur

indemne mais qui, au contraire, le touche, le modifie ou le mobilise. » (Paveau & Perea 2012 p.8).

La recherche sensible est aussi une recherche « génératrice de menaces [intrusive, sanction et politique selon Hennequin] pour les diverses personnes impliquées » (Gagnon et al. 2019) qui obligent à adopter une éthique aux niveaux macro, méso et micro de la recherche : donc non seulement recueillir le consentement et assurer l'anonymat des enquêtées (si enquêtées il y a), mais également prendre soin, dans la perspective du *care*, des enquêtées, et aussi de soi-même, en tant qu'individu affecté par la recherche, au sens de Jeanne Favret-Saada (1990).

Il s'agit aussi, avec un sujet sensible, et j'aurais envie de dire aussi brûlant et actuel que le viol, de faire de la recherche en « féministe » pour citer Isabelle Clair (2016) et donc d'aller jusqu'au bout de ces questionnements pour être sûre de faire les bons choix, ou en tout cas, de faire des choix qui me paraissent justes, éthiques et féministes.

« Si tu veux, moi je veux bien témoigner » : l'utilisation du récit de mes copines

Je m'interroge donc en premier lieu sur la récolte de témoignages de viol, subi par des connaissances et plus particulièrement des amies proches, donc je solliciterai la parole, mais qui surtout proposeraient leur récit. Cette pratique s'est imposée à moi *via* des propositions spontanées d'amies qui m'obligent aujourd'hui à m'interroger sur l'éthique de l'utilisation de leur témoignage et sur les implications psychologiques d'une telle décision pour moi-même en tant que chercheuse, pour mon objet de recherche, évidemment, et pour elles. Je me demande si ce travail remet en question le lien entre l'amie et la chercheuse, si la relation limite les analyses ou au contraire les nourrit. Surtout, s'il est possible d'analyser, sans impact psychologique, le témoignage d'une amie.

Dans son livre sur l'inceste, Dorothee Dussy (2013) relate tous les gens, les amis, collègues, connaissances qui lui ont parlé d'inceste vécu et qu'elle a consigné dans son carnet de terrain, permettant d'enrichir son analyse. Dans un article de 2012, François Perea relate l'enregistrement d'un ami, sorte de confession/entretien fait à sa demande, et qui lui pose des questions éthiques. Il explique qu'il ne réitérera pas l'expérience, estimant que l'autorisation de son ami s'apparentait plus à un "cadre d'excuse" de l'aveu qu'à un consentement. Il explique :

Il semble ainsi que le chercheur, pris dans la relation (qu'il soit présent ou pas), soit parfois contraint à avoir de « mauvaises » pratiques s'il souhaite rendre honnêtement compte des données « les plus vraies », quand bien même celles-ci sont sensibles et que les conditions d'observations rendent impossible l'adoption de bonnes pratiques. Sans cela, certains terrains d'exploration et objets d'études seraient barrés au chercheur. Mais il apparaît aussi que les « bonnes pratiques » et les démarches légales peuvent porter préjudice aux personnes observées : éclairage stigmatisant, bouleversement durable du terrain, manipulation — même involontaire — affective... (Perea 2012, p.105)

Il cite cependant Bourdieu (1993) qui dit que c'est intéressant, parfois utile, de laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi des gens de connaissances.

Ce sont donc des choix relatifs aux chercheuses. Mais il faut se rappeler qu'il n'y a, de toute manière, pas de neutralité possible dans la relation d'enquête (Legavre 1996) et que tout entretien est une co-production d'une réalité entre la chercheuse et la locutrice (Boutanquoi 2023). Ce n'est donc pas une relation intime d'amitié qui semble pouvoir contaminer, salir ou affecter la récolte de mon corpus.

Évidemment, une telle situation produit cependant un déchirement entre un désir d'écoute et de soutien et les objectifs scientifiques de la recherche (Gagnon et al. 2019). D'autant plus que je suis ici dans une proximité affective (Kessler-Bitlhauer 2017) avec mes enquêtées. Il y a de surcroît la possibilité d'avoir un traumatisme vicariant (Branch & Richards 2013 ; Silverio et al. 2022 ; Campbell 2023), devenir une *secondary victim*, après avoir entendu le témoignage de ces femmes. Mais la plupart du temps, je suis déjà dépositaire d'une certaine parole ou j'aurais été dépositaire de ce récit, peut-être, dans d'autres circonstances. Le trauma vicariant n'est donc pas non plus inhérent à la recherche elle-même.

On peut aussi s'interroger, de toute façon, sur la catégorie de l'intime que Clerc et al. (2023) pensent comme une catégorie relationnelle, un produit des interactions entre enquêtrices et enquêtées, donc une frontière qui est toujours à négocier. Cette catégorie de l'intime va m'obliger à effectuer un dédoublement statutaire (Olivier de Sardan 2000, p.431), un travail relationnel (Zelizer 2005, cité dans Clerc et al. 2023) de séparation de la relation d'enquête et de la relation ordinaire amicale, qui peut poser des limites au niveau des frontières du *off* (Clerc et al. 2023), du dicible et de l'intime lui-même. Cette séparation consistera par exemple à prendre un rendez-vous pour modaliser l'enquête (Goffman 1991 [1974]), donc le travail de recherche. Cela consistera aussi donner aux enquêtées le pouvoir dans les modalités de la récolte de leur témoignage (Duclos 2014, Rich 2014). Au niveau meso- et micro-éthique, il s'agit vraiment de chercher à être dans une éthique féministe et prendre soin à la fois de mes enquêtées-amies et de moi-même.

Par exemple, j'ai cette amie — par qui tout commence — qui m'a plusieurs fois relaté un viol subi, dans une sorte de prise de conscience discursive du viol (ce qui m'intéresse principalement pour ma thèse) et qui m'a fait m'interroger sur cette pratique de recueil alors que ce n'était pas prévu. Après deux témoignages en *off*, parce qu'elle connaît mon sujet de thèse, je lui ai fait part de la possibilité d'enregistrer son témoignage pour mes recherches, ce qu'elle a accepté (en vérité d'ailleurs proposé elle-même dans la conversation, et elle a aussi accepté que je discute de ce qui ce qui s'était dit en *off* avant).

Je lui ai expliqué qu'elle pourra choisir son pseudonyme et toutes les modalités (la durée, le lieu, une modalité orale ou écrite, une forme de discussion ou de monologue) pour qu'elle garde la main sur son récit. J'estime en effet que le récit doit lui appartenir, être construit

majoritairement par elle et co-construit, seulement dans une moindre mesure, par moi, si elle le souhaite ; l'idée étant de ne pas raviver ses traumatismes (Silverio et al. 2022).

Partant de là, je m'interroge sur la relation déséquilibrée que va créer mon non-récit face à son récit. On est là dans un dévoilement unidirectionnel (Gagnon et al. 2019), une absence de dialogue complet, étant donné que je ne livre pas autant qu'elle (puisque je dois évidemment mettre une barrière entre moi, mon vécu et ma recherche). Il y a alors une asymétrie (Duclos 2014) ou une dissymétrie (Boutanquoi 2023) puisque les victimes, elles, acceptent de faire des entretiens à propos de leur viol ; notamment pour aider les autres femmes et s'aider elles-mêmes dans un processus de guérison, de discussion et de soutien (Campbell & Adams 2008). Se pose donc la question du don/contre-don (Duclos 2014, Thizy et al. 2021, Bourdeloie 2019) puisqu'elles m'offrent quelque chose (leur récit) qui va, du coup, déséquilibrer une relation intime préexistante à l'enquête :

Ce récit de soi constitue dès lors une forme de contre-don (Bouillon 2005) : en échange des informations que les enquêté·e·s nous fournissent, nous offrons nous aussi des pans de notre biographie, nous partageons des expériences personnelles, de sorte à payer une partie de la « dette » d'enquête, en particulier auprès d'enquêté·e·s moins doté·e·s. Mais peut-être n'est-ce alors qu'une forme du sentiment de redevabilité des chercheur·se·s auprès des dominé·e·s qui nous pousse à vouloir nous livrer en retour. (Thizy & al. 2021, p.129)

Est-ce que moi en retour je leur offre quelque chose – en dehors de la possibilité d'une parole écoutée et utile (ce qui semble d'ailleurs valorisé et recherché par les témoins) – sachant que le récit de soi peut être une façon d'élucider une parole, en fonctionnant comme une autorisation et qu'il peut y avoir une libération de la parole de l'autre qui se met en place grâce à la parole de la chercheuse (Thizy & al 2021).

Cela permettrait donc une symétrisation du récit qui devient, dans ce cas, une réelle interaction, un réel dialogue. Mais cela pose évidemment des problèmes pour moi dans une recherche où j'étudie le discours en tant que matériau langagier et où je ne peux pas me permettre, je pense, de m'auto-analyser.

Co-catégoriser le viol : contre l'empiètement discursif

Avant même l'interaction témoin·te-chercheuse, je voudrais aussi interroger le processus de catégorisation des violences sexuelles par l'analyste en amont du témoignage. Dans une recherche de master (Trovato 2023), je montrais que dire ou ne pas dire, catégoriser de « viol » (ou de « violences sexuelles » en général) revenait à s'inscrire contre ou dans la culture du viol. Je fais donc le choix d'analyser la catégorisation ou la non-catégorisation des violences en tant que porteuses de sens, et comme processus construit par rapport à la culture du viol. Cette catégorisation du viol peut intervenir dans l'interaction (Marignier 2023) entre la victime et la chercheuse, on doit donc s'interroger sur le rôle de la chercheuse dans l'émergence du témoignage, puisqu'elle devient dès lors participante et productrice de discours à son tour.

Mais il existe une concurrence de la nomination, une instabilité désignative (Calabrese 2007) autour du viol et des enjeux politiques et militants autour des catégorisations des violences sexuelles. Par exemple, quand elle en parle, mon amie dit à la fois « viol », « agression sexuelle » mais elle minimise parfois en parlant de « sexe ».

Noémie Marignier (2012) l'a montré avec les termes variations du développement du sexe et intersexualité, Irène Despontin-Lefèvre (2023) avec les désignations TDS (travailleuse du sexe) et prostitution : on a d'une part une violence de l'(hétéro-)assignation des individus (Marignier 2012), de l'autre la position idéologique de la chercheuse qui est construite via ses pratiques, notamment discursives (Marignier 2012).

On retrouve aussi le concept silencieusement, « catégorie politique du silence » selon Eni Orlandi (1996), qui consiste à dire quelque chose pour ne pas dire autre chose (dire « mauvais sexe » pour ne pas dire « viol » par exemple). Il faut donc que je m'interroge sur mes propres pratiques de catégorisation des récits, et sur mon propre discours, en cela qu'il peut lui aussi contenir et reproduire une culture du viol, ou au contraire, s'y opposer dans un geste militant, mais qui ne sera peut-être pas celui de la témoignante.

Dire avant que la locutrice dise et catégorise, aurait un effet d'imposition (Bourdieu 1993) sûrement malvenu, puisque comme je l'ai dit, je laisse le choix des modalités du témoignage aux locutrices, car j'estime que je ne dois pas empiéter ni polluer leur récit et leurs potentielles prises de conscience. D'autant plus qu'il n'est pas nécessaire de catégoriser pour raconter. La catégorisation du viol est un travail collectif, soumis à discussion et à négociation, et s'apparente parfois à une hétérocatégorisation plus qu'à une autocatégorisation. C'est par exemple Judith Godrèche au micro de Sonia Devillers sur France Inter en février 2024 qui hoche la tête et ne produit que des onomatopées pour ne pas dire et que la journaliste dise à sa place. C'est également l'exemple, discuté par Noémie Marignier (2023), mais aussi par Anne Grand d'Esnon (2022) ou par moi-même (2024), d'Annie Ernaux dans le podcast *Violées, une histoire de domination* de Clémence Alleazard sur France Culture, qui catégorise pour la première fois le récit qu'elle offre dans *Mémoire de fille*, paru en 2016, comme celui d'un viol. Je cite Noémie Marignier :

Ces propos d'Ernaux montrent qu'il est possible d'éviter le mot et de produire le récit de l'expérience, de manière parfaitement consciente et volontaire. Il ne s'agit pas d'une expérience non langagière, non articulable, puisqu'elle donne lieu à une mise en discours, travaillée et retravaillée au fil des ans – dans la temporalité. (2023 §40)

L'analyste doit donc se confronter aux pratiques et aux choix discursifs des enquêtées et ne pas réévaluer leur expérience, voire imposer une catégorisation, au prisme de son propre examen, sous peine de ce que Marys Renné Hertiman (2021) nomme l'empiètement discursif. Il s'agit d'un « processus de violence systémique exercé sur les figures subalternisées » (§4) qui « englobe des pratiques d'ingérence, d'usurpation de la parole et la modélisation de subjectivité. » (§2) C'est le silencieusement, c'est s'emparer de la parole de l'autre, faire

témoigner et exister cet autre à travers son propre regard ou encore simplement parler à la place des premiers concernés. Dans le cadre de l'analyse du discours, je propose de penser cet empiètement discursif également comme la violence potentielle du fait de décortiquer, de triturer un récit qui est déjà extrêmement difficile à livrer, puisqu'il s'agit d'un objet intime, sensible et traumatique.

Alors plusieurs choix s'offrent à moi : catégoriser en amont, en interaction avec la locutrice ou pendant l'analyse, négocier en permanence la catégorisation pour qu'elle demeure toujours en mouvement et en discussion. Ou alors ne pas catégoriser du tout lorsque cela n'émane pas des locutrices, ne jamais « verbaliser » pour elles, comme c'est le cas dans l'approche du *testimonio* (Barrio et al. 2024), méthodologie issue des études Latinex et indigènes où le témoignage se veut holistique et honoré, jamais entravé ni empiété :

A cornerstone of testimonio is honoring the story of an individual as it is being told. This provides a more holistic representation of the narrative as an individual has presented it— not only recounting the content of the event but also the experience of sharing their story. (p.12)

Parler aux/des violeurs : une décision complexe

Ma troisième interrogation concerne qui a voix au chapitre : Qui j'interroge ? Quel discours m'intéressent ? J'en ai beaucoup discuté, et il est vrai que pour mettre au jour les limites discursives de la culture du viol, il serait intéressant d'utiliser des discours d'hommes et notamment le discours des agresseurs eux-mêmes. Je pourrais y chercher comment sont construites et évoluent les catégories du viol, de la victime et du violeur et les représentations et idéologies qu'elles charrient, en privilégiant d'autres aspects de la culture du viol que celles présentes dans les discours testimoniaux et analyser les tensions qui semblent exister dans les représentations contemporaines du viol.

Si je fais le choix de m'entretenir avec des hommes ordinaires pour discuter du viol ou de la culture du viol, je m'expose à être la source du surgissement d'une prise de conscience. On sait aujourd'hui, notamment grâce à #MeToo, que les violeurs, c'est les voisins, les copains, les oncles, les hommes pro-féministes, Mr Tout-le-monde (Trovato 2024). Interroger Mr Tout-le-monde ce serait donc, peut-être, interroger un violeur, même s'il s'ignore, et être à l'origine du jaillissement d'une révélation de viol.

C'est ce qu'ont pu vivre certaines chercheuses lors d'enquêtes sur des pédophiles présumés non-« pratiquants » (Silverio et al. 2022) ou par exemple Isaline Mallet (2021), qui dans une recherche de master a organisé un groupe de parole féministe pour des hommes dans une ZAD et dont les 6 participants, qu'elle qualifie bien « d'hommes ordinaires », puisqu'elle n'avait pas cherché à recruter des agresseurs sexuels, ont avoué avoir

perpétré des violences sexuelles (avec des stratégies discursives diverses pour minimiser, justifier ou mettre à distance les faits).

Une question qui se pose alors : Est-ce que je prends le risque d'interroger des hommes avec la possibilité qu'ils m'avouent des viols ou des agressions sexuelles ? Qu'est-ce que ça peut faire sein de l'entretien, pour le matériau discursif et pour la relation d'enquête, au niveau réflexif pour eux, et puis aussi pour moi, au niveau éthique et psychologique ?

La chercheuse Dorothee Dussy (2013) pense qu'il faut « écouter des paroles d'incesteurs, écouter comment ils parlent d'inceste ». C'est une des raisons pour laquelle dans l'épisode d'un *Podcast à soi* (Arte Radio 2020, épisode 24) où elle intervient, la journaliste Charlotte Bienaimé donne la parole à Bruno, un père incesteur, qui raconte. Si on utilise la parole du violeur, on a dès lors plus seulement affaire à une recherche, un corpus ou un terrain sensible, mais on a affaire également à un corpus *challenging* (Silverio et al. 2022 p.2), dans le sens où il met à l'épreuve la morale de la chercheuse (ça l'oblige parfois à signaler des faits aux autorités, etc.), voire un corpus difficile (Silverio et al. 2022 p.2), qui met vraiment la chercheuse dans un état d'inconfort voire de détresse psychologique.

Dans l'ensemble, les chercheuses ayant fait des entretiens avec des hommes violents (incesteurs, violeurs, conjoints violents) ont toutes explicité cet état d'inconfort. Je cite Dorothee Dussy :

Dans le monde de l'incesteur, vous avez en permanence un goût de bizarre collé au cerveau, au point que vous finissez par vous demander si vous êtes cinglé(e) ou si ce que vous venez d'entendre ou de dire est normal. Les questions sont bizarres, les réponses aussi, et l'impression d'absurde vient parfois en parade au sentiment d'horreur qui pourrait vous assaillir. (Dussy 2013, p.67)

Les journalistes Lila Berdugo et Salomé Parent-Rachdi, qui ont mené une enquête sur les violences sexuelles dans la communauté juive orthodoxe relatent également cette expérience dans leur podcast. Elles ont interviewé le rabbin principal sur lequel porte leur enquête, qu'elles donnent à écouter par le biais d'un enregistrement transcrit puis lu par un acteur dans l'épisode 5 de leur podcast *Tu ne te tairas point* (Paradiso Média 2023), intitulé « La réponse ». Elles se disent « bouleversées », « fébriles », parlent d'un moment « très bizarre, très déstabilisant », un « exercice d'équilibre ».

Cristina Oddone (2022), qui a travaillé sur des hommes coupables de violences conjugales, parle d'un « contrôle unilatéral » du récit, qui est évidemment partial, mais aussi de la mise en scène stratégique du genre en pratique, en train de se faire, et qui passe notamment par la violence verbale, voire physique. Elle explique que dans ces entretiens, elle a parfois pu passer du récit de la violence, à en être témoin, voire la cible (Oddone 2022). La plupart des chercheuses parlent aussi d'une sexualisation subie en tant que femme (Oddone 2022 ; Grenz 2005 ; Pemberton 2012, Dussy 2013), qui est plus que problématique. Une sexualisation qui

se voit exacerbée par le thème de la sexualité : Dorothee Dussy se dit par exemple « éclaboussée » (2013 p. 79) par le récit qu'un homme lui fait de ses pratiques incestueuses. S'adonner à ce genre d'entretien, de recueil de corpus, revient donc à s'exposer à la drague et à la violence, ce qui ne me semble pas hyper *fun*.

Il faut donc prendre en compte l'économie affective qui est en jeu lorsqu'on écoute la parole de ces hommes (Kilby 2013) et trouver un juste milieu entre la peur, la colère et l'empathie. Je propose ici deux exemples très discutés, celui de Sandra Butler en 1978, qui travaillait sur l'inceste et qui est critiquée par Jane Kilby (2013) car jugée trop gentille, compassionnelle et empathique avec ses sujets d'étude dans ses analyses. Et Phillippe Bourgois (1996) qui dans son étude sur les gangs de dealers de crack à Porto Rico relate à la fois une dépression qui lui fera quitter le terrain pour un temps après avoir entendu des récits de viols collectifs assumés de la part de ses enquêtés devenus « amis » ; il parle de « colère » et de « dégoût ». Et à la fois un questionnement éthique et politique sur la nécessité de rendre compte de ces récits, vis-à-vis d'une stigmatisation déjà importante de la population étudiée ; il fera le choix d'intégrer ces récits dans sa restitution puisque la pratique des viols collectifs et l'utilisation des mythes du viol pour les justifier semblent faire partie de l'identité des membres du gang.

D'un côté donc la peur ou le dégoût, de l'autre la nécessité de respecter une éthique, voire de « prendre soin », malgré tout, de ces locuteurs-ci. Comme le dit Anne-Charlotte Husson (2018) cependant, on ne peut pas produire la même empathie selon les énonciateurs analysés, dans son cas des militantes féministes, d'une part, et des militants anti-genres ou des personnalités antiféministes comme Orelsan, de l'autre. On ne peut pas non plus faire du *care* avec une « *distastful population* », c'est-à-dire des gens qu'on n'aime pas, comme des militants d'extrême-droite par exemple. Se pose une problématique entre l'éthique de la recherche et la politique, d'une part parce que dans ce cas la chercheuse ne domine pas l'enquêté, c'est même plutôt l'inverse (lorsqu'il s'agit d'hommes blancs cisgenres hétérosexuels, pour caricaturer à gros traits), d'autre part parce qu'il y a une nécessité de se protéger, d'effectuer un travail émotionnel important pour créer une relation d'enquête sécuritaire là où on peut être exposé à du contenu haineux et violent.

Est-ce que dans ces cas-là il est possible de se lier d'amitié avec ses sujets de recherche ? Est-ce que le coût d'une recherche éthique et dans la perspective du *care* féministe n'est-il pas trop grand pour les bénéfices scientifiques qu'on en tire ? Est-ce qu'il ne faut pas plutôt passer par un recueil de corpus en ligne, là où on n'a pas affaire directement aux agresseurs, étudier par exemple la parole et les discours sur le hashtag #JaiEteUnVoleur, ou est-ce que malgré tout leur récit reste un objet trop complexe et difficile à étudier pour une thèse ?

Je m'interroge donc sur ces pratiques et l'intégration de la parole des hommes dans mon corpus. Et je cite ici Giuseppina Sapio, à propos de *La lettre d'un voleur* publiée par Libération le 8 mars 2021, qui a énormément questionné les féministes et les chercheuses en genre :

« Faut-il désormais repenser la place des hommes dans la narration (entre autres médiatique) des violences faites aux femmes ? Et si oui, comment ? » (2022, p.89)

Conclusion

Pour conclure, je voudrais aussi plus largement ouvrir le débat sur d'autres récits susceptibles d'être récoltés pour analyser la culture du viol et la manière dont on parle du viol, comme par exemple les témoignages de proches de victimes. Si pour la sorcellerie, Jeanne Favret-Saada relate que certains disent que « ceux qui n'ont pas été pris, ils ne peuvent pas en parler » (1977 p.35), on peut se demander, pour le viol, qui est « pris » et qui peut « en parler » ?

Dans mon corpus, il y a par exemple un épisode du podcast du CRIDEV (2022) qui est consacré au témoignage d'une jeune femme depositaire du récit de viol de son amie. L'écoute de cet épisode m'a rappelé que dès le collège, j'ai été moi-même depositaire de plusieurs témoignages (des récits des violences sexuelles), des récits qui m'ont affectée et qui ont produit un traumatisme vicariant ainsi qu'une victimisation secondaire. Il me semblerait ainsi intéressant d'utiliser ce type de récit-là. C'est d'ailleurs ce que préconise Dorothée Dussy (2013) et qui est repris dans l'excellent ouvrage de Neige Sinno, *Triste Tigre* (2023), je la cite :

En plus, je suis d'accord avec Dorothée Dussy, chercheuse en sciences sociales qui a étudié l'inceste d'un point de vue anthropologique, qui dit que la bonne perspective pour aborder ces récits n'est pas frontale mais de biais. Si c'est un proche qui raconte l'histoire qui l'a affecté mais dont il n'a pas été la première victime, ça permet de parler du phénomène de société sans entrer dans le pathos insupportable de la souffrance directe. [...] On sort de l'œil du cyclone qui est aveuglant et trop sombre, qui ne permet pas de voir au-delà, de penser en termes de phénomène social. [...] Moi aussi je trouve que c'est la distance adéquate. Moi aussi je trouve que cette paire maléfique, ce huis clos victime/bourreau, ce duo de merde, a assez duré. (p.97-99)

Bibliographie

Barrios, V. R., Bermea, A., Luthy, E., & Xu, F. (2024). *Testimonio* as a methodology in the study of sexual and intimate partner violence. *Journal of Family Theory & Review*, jftr.12558. <https://doi.org/10.1111/jftr.12558>

Bourdaloie, H. (2019). Les impuretés du travail de l'ethnographe sur un terrain sensible. Deuil en ligne et traces numériques des morts. *Recherches qualitatives*, 38(2), 25. <https://doi.org/10.7202/1064929ar>

Bourgois, P. (1996). In search of masculinity: Violence, respect and sexuality among Puerto Rican crack dealers in East Harlem. *The British Journal of Criminology*, 36(3), 412-427. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.bjc.a014103>

Bourdieu, P. (1993). *La Misère du monde* (A. Accardo, Éd.). Editions du Seuil.

- Boutanquoi, M. (2023). Faire dire ou faire advenir une parole : Quelques réflexions sur l'entretien de recherche. *Recherches qualitatives*, 42(2), 53. <https://doi.org/10.7202/1108608ar>
- Branch, K. A., & Richards, T. N. (2013). The Effects of Receiving a Rape Disclosure : College Friends' Stories. *Violence Against Women*, 19(5), 658-670. <https://doi.org/10.1177/1077801213490509>
- Calabrese, L. (2017). Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination le voile ? In G. Cisararu, O. Guérin, K. Morim, É. Née, T. Pagnier, & M. Veniard (Éds.), *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours* (p. 135-148). Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/2284>
- Campbell, R. (2022). Revisiting Emotionally Involved. In M. A. H. Horvath & J. M. Brown (Éds.), *Rape* (2^e éd., p. 12-27). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003163800-3>
- Campbell, R., & Adams, A. E. (2009). Why Do Rape Survivors Volunteer for Face-to-Face Interviews? : A Meta-Study of Victims' Reasons For and Concerns About Research Participation. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(3), 395-405. <https://doi.org/10.1177/0886260508317192>
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 213(3), 66-83. <https://doi.org/10.3917/ars.213.0066>
- Clerc, M., Carrier, A., Lebrun, A., Baudot, P.-Y., Guellier, M., & Martin, A. (2023). L'intimité des sociologues : Retour réflexif sur une enquête collective sur des proches. *Genèses*, n° 131(2), 130-145. <https://doi.org/10.3917/gen.131.0130>
- Despontin Lefèvre, I. (2023). Négocier sa position en et hors ligne en terrain féministe : Retour sur une approche (n)ethnographique auprès du collectif #NousToutes (2018-2021). *Communication*, vol. 40/2. <https://doi.org/10.4000/communication.18019>
- Duclos, M. (2014). Que la relation d'enquête soit aussi d'amitié. *¿ Interrogations ?*, 18. <http://revue-interrogations.org/Que-la-relation-d-enquete-soit>
- Dussy, D. (2013). *Le berceau des dominations : Anthropologie de l'inceste, livre 1*. Editions la Discussion.
- Favret-Saada, J. (1977). *Les Mots, la mort, les sorts*. Gallimard.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, 8(1), 3-9. <https://doi.org/10.3406/gradh.1990.1340>
- Gagnon, M., Beaudry, C., & Deschenaux, F. (2019). « Prendre soin » des participants lors d'entretiens réalisés en contexte de recherches sensibles. *Recherches qualitatives*, 38(2), 71. <https://doi.org/10.7202/1064931ar>
- Grand d'Esnon, A. (2022). "Vous avez raison et maintenant j'ai raison de dire viol". *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 24. <https://doi.org/10.4000/fixxion.2085>

- Grenz, S. (2005). Intersections of Sex and Power in Research on Prostitution : A Female Researcher Interviewing Male Heterosexual Clients. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(4), 2091-2113. <https://doi.org/10.1086/428418>
- Hamel, C. (2003). «Faire tourner les meufs». Les viols collectifs : Discours des médias et des agresseurs. *Gradhiva*, 33(1), 85-92. <https://doi.org/10.3406/gradh.2003.1310>
- Hertiman, M. R. (2021). L'empiétement discursif : Formes et mécanismes d'un processus hégémonique. *Sociocriticism*, 35(2 (Nuevas cartografías decoloniales: el sujeto cultural en el Caribe)), 8. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=8364051>
- Husson, A.-C. (2018). La contribution des théories féministes du standpoint. Pour une version forte de la perspective folk. *Les Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires*, 14, Article 14. <https://doi.org/10.4000/cediscor.1324>
- Kessler-Bilthauer, D. (2017). Ce que proche veut dire. *Emulations - Revue de sciences sociales*, 22, 51-65. <https://doi.org/10.14428/emulations.022.004>
- Kilby, J. (2013). In letting the perpetrator speak : Sexual violence and classroom politics. In M. T. Segal & V. Demos (Éds.), *Advances in Gender Research* (Vol. 18, p. 89-107). Emerald Group Publishing Limited. [https://doi.org/10.1108/S1529-2126\(2013\)000018A008](https://doi.org/10.1108/S1529-2126(2013)000018A008)
- Legavre, J.-B. (1996). La «neutralité» dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. *Politix*, 9(35), 207-225. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1965>
- Mallet, I. (2021). *Ce que les hommes disent de leur propre violence sexuelle. Etude à partir d'un atelier de (dé)construction féministe à la zad de Notre-Dame-des-Landes* [Mémoire de master]. Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:32603>
- Marignier, N. (2012). Nommer les variations du développement du sexe : Problèmes éthiques. *Cahiers de praxématique*, 59, Article 59. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3398>
- Marignier, N. (2023). « Est-ce un viol ? » Catégoriser les violences sexuelles dans les récits ordinaires. *Genre, sexualité & société*, 29, Article 29. <https://doi.org/10.4000/gss.8319>
- Oddone, C. (2022). Observer la masculinité violente en train de se faire au sein de la relation d'enquête. Retour réflexif sur une recherche avec des auteurs de violences conjugales. *Ethnographiques*, 44. <https://www.ethnographiques.org/2022/Oddone>
- Orlandi, E. P. (1996). *Les formes du silence : Dans le mouvement du sens*. Éd. des Cendres.
- Paveau, M.-A., & Perea, F. (2012). Présentation. *Cahiers de praxématique*, 59, 7-18. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3337>
- Paveau, M.-A. (2015). La part d'ombre de l'analyse du discours. In G. Phillippe & J. Angermuller (Éds.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de D. Maingueneau*. Lambert-Lucas. <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01163504>
- Pemberton, S. L. (2012). *Talking about Rape : A Discursive Study of Convicted Adult Rapists' Accounts of Rape* [Thèse de doctorat, Nottingham Trent University].

<https://www.proquest.com/openview/db7a28ffa2d226389f4e06006a6536a3/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750&diss=y>

Perea, F. (2012). Bonnes et mauvaises pratiques dans les corpus consacrés aux sexualités numériques. : Discussion et exemples autour du consentement et de l'anonymisation. *Cahiers de praxématique*, 59, 91-108. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3376>

Rich, K. (2014). Interviewing rape victims: Practice and policy issues in an international context. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9781137353238>

Ruchon, C. (2012). De l'intrusion du chercheur à l'intention vertueuse : Un corpus sur le deuil de l'enfant. *Cahiers de praxématique*, 59, 109-130. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3384>

Sapio, G. (2022). Cette lettre que je ne voulais pas lire. In *Les violences sexistes après #MeToo*. Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.8223>

Segers, I. B., Gelashvili, T., & Gagnon, A. (2023). Intersectionality and care ethics in researching the far right. *Feminist Media Studies*, 1-6. <https://doi.org/10.1080/14680777.2023.2280884>

Silverio, S. A., Sheen, K. S., Bramante, A., Knighting, K., Koops, T. U., Montgomery, E., November, L., Soulsby, L. K., Stevenson, J. H., Watkins, M., Easter, A., & Sandall, J. (2022). Sensitive, Challenging, and Difficult Topics : Experiences and Practical Considerations for Qualitative Researchers. *International Journal of Qualitative Methods*, 21, 160940692211247. <https://doi.org/10.1177/16094069221124739>

Thizy, L., Gauglin, M., & Vincent, J. (2021). « Se raconter » sur le terrain : Le récit de soi comme ressource méthodologique: *Genèses*, n° 123(2), 115-135. <https://doi.org/10.3917/gen.123.0115>

Trovato, N. (2023). Échecs et réussites discursives du mouvement #MeToo. *GLAD!. Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, 14, Article 14. <https://doi.org/10.4000/glad.6449>

Trovato, N. (2024). Viol, violeur, violée : Qualification et redéfinition sur Twitter. De #MeToo à #MauvaiseVictime. *Communication & langages*, N° 219(1), 81-104. <https://doi.org/10.3917/comla1.219.0081>